

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 24 février 1872

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (4)

Collation 2 p. (241r, 242r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Grebel, 24 février 1872, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 16 (4)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52689>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 février 1872](#)

Lieu de rédaction Versailles (Yvelines)

Destinataire [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin constate qu'il n'a toujours pas reçu les pièces des brevets à déposer qui doivent être soumises à son approbation. Il reproche à Grebel de ne pas exiger

assez des 5 ou 6 dessinateurs du bureau d'études de l'usine.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Brevets d'invention](#), [Dessin](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Versailles 26 février 78

Mon cher Monsieur Grébel,

La dernière fois que je suis allé à Guise, vous étiez revenue au devant d'une question qui me préoccupait : me disant que bientôt des brevets seraient soumis à mon approbation pour être déposés. Cela ne m'arriva et j'me demandai vraiment ce que feraient les 6 Directeurs du Bureau des études. Ces derniers dans leur demande de certificat d'addition et des brevets eux-mêmes peuvent devenir, à un moment donné, un sujet de graves difficultés. Je puis me tromper sur le travail effectif fait par le Bureau des études, c'est pourquoi

je vous écris afin que vous
puissiez me signaler ce qui il
produit, car il y a là à mon
avis un personnel qui dépasse
la mesure du travail que je puis
affrécher, et il me semble que nous
n'étions véritablement pas assez
enjoués sur la quantité de
travail produit.

Des additions comme celles des
peintures et autres devraient depuis
longtemps être ajoutées comme
certificat d'addition aux brevets
et renfermant les nouvelles considé-
rations.

Precez, je vous prie, mes
plus cordiales civilités.

D
Gouvernement